



Paris, le 2 mai 2008

21h00

## COMMUNIQUE

Le mouvement de grève engagé depuis le 15 avril par des travailleurs sans papiers pour leur régularisation, avec la CGT et « Droits devant !! », dérange.

L'ampleur de la participation des travailleurs « sans papiers » aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai montre le formidable potentiel de lutte engendré par cette grève chez tous les sans papiers.

Le 21 avril, le Cabinet de B. Hortefeux a fait savoir qu'il donnait des instructions aux Préfectures de la région parisienne pour examiner 1.000 dossiers de grévistes et de travailleurs sans papiers partie prenante du mouvement.

Lundi 28 avril, les dossiers des grévistes ont été déposés par la CGT dans les différentes Préfectures.

Le 30 avril, la coordination des collectifs de sans papiers du 75 a déposé de son côté 1.000 dossiers de ses adhérents et ceci de son propre chef à la Préfecture de Paris. La Préfecture de Paris a renvoyé la coordination et ses 1.000 dossiers sur la CGT : véritable provocation qui malheureusement a été suivie d'effet.

Vendredi 2 mai, à 14h30, un grand nombre de ces sans papiers emmenés par les responsables des collectifs parisiens envahissaient la Bourse du Travail demandant à la CGT de prendre les dossiers refusés par la Préfecture de Police de Paris.

En montant cette provocation et en voulant dresser les sans papiers les uns contre les autres, la Préfecture de Police de Paris veut casser le mouvement des grévistes qui occupent leurs entreprises.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il n'est pas question d'exposer face à la Préfecture des non grévistes tant que les dossiers de ceux qui sont dans le mouvement n'ont pas été résolus positivement.

Les sans papiers qui ont engagé le mouvement le 15 avril, et pour certains le 27 mars, sont des travailleurs. En se mettant en grève, ils font la démonstration de leur rôle et de leur place dans la société. Ils luttent pour les droits et la dignité de tous les sans papiers.

**Contact :**

**UD CGT 75 : 01.40.29.14.40**